

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

	Tunis-Tunisie	France
Un an.....	10	12 fr.
Six mois.....	6	7 »
Trois mois.....	4	5 »

Payables d'avance

Rédacteur en Chef : **EM. LACROIX**

Rédaction et administration : 14, Rue Al-Djazira. — TUNIS.
LES ANNONCES SONT REÇUES AU BUREAU DU JOURNAL
et à l'AGENCE DE PUBLICITÉ, 9 rue Sadikia.

ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne.	» 40
Réclames.....	—	» 60
Chronique locale.....	—	1.50

Payables d'avance

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis pendant l'année 1894

Tunis, le 29 janvier 1894.

M. Fabry et la « Libre Parole »

La « Libre Parole » vient de publier, à la veille du procès qui va se dérouler devant la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, un article contre M. Fabry, notre honorable président du tribunal, comme jamais aucun de nous autres, journalistes tunisiens — les faits avancés seraient-ils même d'une scrupuleuse exactitude — ne se serait permis — et avec juste raison — d'en écrire un. Non, qu'on le croie bien, pour quelques-uns par crainte de l'amende, de la prison, voire même des dommages-intérêts, mais parce qu'ici, en Tunisie, nous sommes en terre étrangère et que le chef de la justice française, s'il peut être discuté, ne doit pas l'être *coram populo*.

Dans cet article, notre confrère parisien intervertit les rôles : ce n'est plus M. Prax, ancien rédacteur en chef du « Réveil Tunisien » poursuivi pour injures et diffamation qui serait sur la sellette mais M. Fabry lui-même, lui, le poursuivant !

Toutes les fois que j'ai comparu devant mes juges — et on sait si cela m'est arrivé souvent ! — j'ai été, si je m'en rapporte à cette aimable « Dépêche » qui a eu l'extrême bonté, de me l'apprendre, fort malmené par nos honorables magistrats composant notre tribunal de première instance et c'est pourquoi, eu égard à ces sentiments — j'allais écrire bienveillants — du tribunal à mon endroit, je puis dire toute ma façon de penser au sujet de l'article de la « Libre Parole » sans que personne puisse m'accuser pas plus d'avoir écrit un article de commande que dans le but mesquin de m'attirer à l'avenir les bonnes grâces de ces messieurs si je venais encore à être poursuivi, ce qui est fort probable.

Non, en écrivant cet article, j'obéis à un sentiment que je ne m'explique pas moi-même, mais qui me pousse, malgré moi, à dire un mot, en faveur de notre président que je crois injustement attaqué.

Je puis me tromper, mais quelque chose me dit que M. Fabry ne peut pas avoir commis l'acte que M. Pontois lui reproche et que Prax a eu le grand tort, à mon avis, de reproduire.

Il est parfaitement vrai que le fait a paru dans les « Odeurs de Tunis » mais s'ensuit-il parce que M. Fabry a peut-être dédaigné les attaques de celui qui fut son chef ou que le ministre de la Justice ne l'ait pas autorisé à poursuivre son difamateur devant la Cour d'assises — où avec le jury, on n'est jamais sûr du

résultat final — qu'il se soit véritablement rendu coupable de l'acte dont M. Pontois l'a accusé ?

Quant à moi, encore une fois, je ne puis l'admettre un seul instant et je ne le croirai, je ne me rendrai à l'évidence que lorsque, comme St-Thomas, on m'aura fait toucher du doigt, si je puis m'exprimer ainsi, que notre honorable président est véritablement coupable, jusque là je plaide pour lui, comme on dit au palais, non coupable.

Ah ! je sais bien que M. Fabry a des envieux, que plusieurs lui jaloussent la haute situation qu'il occupe avec tant de tact et de compétence, à un âge où d'autres entrent à peine dans la magistrature, situation qu'il doit à ses hautes qualités de juriste. La jalousie est souvent mauvaise conseillère....

En tous cas, que ce soit par jalousie ou tout autre motif, je n'en désapprouve pas moins et le passage du livre de M. Pontois visant M. Fabry et M. Prax d'avoir reproduit ces insanités ici, en Tunisie, au milieu de cette population cosmopolite qui s'amuse à nos dépens de nos discordes, qui se rit de nos coups de gueule, qui a été tout à la joie lorsqu'elle a vu le chef de la justice française en Tunisie, lui-même, attaqué dans le pays même !...

Elle n'a pas manqué de faire des gorges chaudes au sujet de ces attaques, elle n'a pas manqué non plus d'exploiter le fait parmi les musulmans...

Mais après demain, jeudi, la Cour d'Aix va enfin être appelée à dire son dernier mot sur cette affaire qui n'a que trop duré, à mon avis.

M. Fabry, pour moi, sortira victorieux de cette longue et terrible épreuve, je le souhaite ardemment pour lui et pour la colonie française.

Em. L.

Il paraît qu'un colon des environs de Tunis — assez goumeux et poseur comme quatre — officier dans la réserve de..... dont le nom est souvent imprimé dans les journaux de la localité, aurait été giflé, il y a quelque temps et..... n'aurait pas demandé réparation de cette insulte.

Si le colon en question n'était pas officier de réserve, nous nous serions abstenus de relater cet incident assez banal, nous le faisons à cause du grade qu'occupe ce monsieur dans la réserve de l'armée active, car nous estimons qu'un soldat doit toujours demander réparation d'une insulte.

On a, peut-être, été étonné de notre sobriété d'appréciation sur l'élection du bureau de la Chambre de Commerce.

Sa composition extraordinaire, apprise au dernier moment, ne nous a pas permis de nous renseigner assez tôt pour parler, dans notre dernier numéro, de cet

assemblage aussi disparate, dû aux votes de M. Gambiaggio.

Il est clair, en effet, qu'en portant MM. Targe et Curtelin, le premier à la vice-présidence et le second comme trésorier, le président de la Chambre de Commerce s'est prononcé nettement pour M. Peloni, mis en minorité par les électeurs de Tunis.

Nous voyons sans déplaisir ces deux messieurs faire partie du bureau de la Chambre de Commerce, mais les électeurs auraient assez aimé, eux, voir M. Gambiaggio rester en dehors de cette lutte de partis, puisqu'il est dit qu'il y a, aujourd'hui, deux partis à la Chambre de Commerce.

L'EXPLORATEUR

MESSAOU DJEHARI

C'est avec un vif plaisir que nous avons appris le retour prochain à Tunis de M. Messaoud Djebari, interprète militaire et gendre de notre excellent concitoyen M. le docteur Kaddour ben Larbey, bien connu à Tunis.

Parti, il y a environ quinze mois, pour accomplir sa mission, M. Messaoud Djebari, pendant ce long espace de temps, à travers le centre de l'Afrique, n'a donné qu'une fois de ses nouvelles à sa famille, à sa jeune et charmante femme qu'il laissait après trois semaines ou un mois seulement de mariage. C'est donc avec une joie que l'on s'enquerra aisément que sa famille a reçu la nouvelle de son départ de Kotonou pour Bordeaux, où il sera peut-être arrivé à l'heure où le journal paraîtra.

Quels résultats rapporte-t-il de sa longue excursion ? nous le saurons bientôt, mais nous sommes certain qu'elle ne peut être que profitable pour la France.

M. Messaoud Djebari sera ici dans trois semaines ou un mois environ. Nous serons prévenu de la date exacte de son arrivée.

Avec notre confrère de la « Libre Dépêche » nous espérons que notre vaillante population, qui a accueilli avec tant d'enthousiasme le commandant Monteil et l'adjudant Badaire, fera quelque chose pour l'explorateur Djebari qui, tout seul, a rempli une mission aussi longue que périlleuse.

Elle saura recevoir dignement ce Français et lui manifester ses sentiments d'estime et d'admiration.

A Monsieur Bourde

Directeur des Contrôles, des Renseignements, etc., etc.

Il y a quelques jours, monsieur, dans une ville d'Algérie, de nombreux amis accompagnaient à bord du paquebot partant pour Marseille, un colon qui faisait le plus d'honneur à leur ville, pour lui serrer la main et lui adresser leurs souhaits les plus chaleureux....

Le colon, après avoir, par son courage et son intelligence, acquis une certaine fortune dans l'Amérique du Sud, avait été pris d'une nostalgie patriotique. Il voulut poursuivre sa carrière en terre française et alla installer en Algérie des cultures qui lui étaient

familiales. Douze années durant il a travaillé pour assurer un avenir à sa famille qui se multipliait.

Ni le labeur, ni l'ordre, ni l'économie, ni l'intelligence, aidée de connaissances étendues, ni la probité exemplaire, n'ont pu le sauver de la ruine qui enveloppe tous les Algériens les uns après les autres....

C'est pourquoi cet homme de cœur, ce père de famille, qui a passé l'âge où d'ordinaire on tente les aventures, est parti pour aller de nouveau chercher fortune en cette Amérique du Sud qui lui a été, une première fois, bien-faisante.

Vous allez, peut-être, me demander ce qu'il y a de commun entre ce colon algérien, qui va voguer vers l'Amérique du Sud pour y chercher une deuxième fois la fortune, et vous ?

Ce qu'il y a de commun, je vais vous le dire.

Si, au lieu de passer votre temps à étudier la culture — en chambre — de l'olivier dans les terres salines, vous vous occupiez tant soit peu de colonisation, si vous remplissiez le mandat que l'on vous paie assez cher, comme il conviendrait qu'il le fût, on ne verrait pas des colons d'Algérie quitter ce pays pour aller chercher au loin ce qu'ils ont à côté d'eux.

L'Algérie n'est plus habitable aujourd'hui, tant on met à contribution les malheureux qui habitent encore cette colonie.

Il n'y a plus, aujourd'hui, que le tabac qui ne paie pas d'impôt, mais il ne faut pas désespérer. Avant qu'il soit longtemps, le Parlement aura tôt fait de trouver anormal qu'en colonie, l'on puisse fumer à bon marché, pendant les longues siestes que nécessitent les chaleurs torrides des pays africains. Ce dernier impôt mettra le comble à la fureur des Algériens et l'on verra des « Transatlantiques » complets, emporter vers des rivages plus hospitaliers ceux qui avaient un jour rêvé de faire, de l'Algérie, un nouvel Eden.

Il vous appartient, monsieur, d'arrêter le courant qui pourrait s'établir au profit de l'Amérique, il vous appartient de dire, en des brochures *ad hoc*, sans forcer la note, ce qu'est la Tunisie ; un pays incomparablement supérieur à l'Algérie où le colon peut aisément vivre, élever sa famille et même amasser un petit ou un gros pécule en dépensant une somme d'activité moins grande qu'en Algérie où le pays est resté inculte jusqu'à sa prise par les Français et même bien après....

X.

Il paraît que depuis que M. Imbert, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, a pris possession de son nouveau poste à Philippeville, toutes les études et projets, laissés quelque peu en souffrance depuis la mort de M. Ribeaucourt et intéressants cette circonscription, sont repris et se continuent avec la plus louable activité.

M. Imbert ne nous a pas appris, en Tunisie, à le connaître sous ce jour-là.

Peut-être avait-il les bras liés par son chef, M. Michaud ?

Profils et Silhouettes

M. le Docteur Deloume

Médecin de la Municipalité de Tunis

Quarante ans environ. Vieux garçon. Petit, gros. Yeux énormes et expressifs qu'abrite une énorme paire de lunettes. A le don comme Pickman d'hypnotiser ses clients et surtout ses clientes, la femme, plus faible, étant, c'est certain, plus facilement hypnotisable. Homme très aimable.

Vint en Tunisie, il y a quelque dix ans, après avoir fort peu exercé en France. Fut nommé presque dès son arrivée à Tunis, médecin du dispensaire. S'acquitta au mieux de cette ingrate et lourde tâche. Dût néanmoins l'abandonner pour la laisser au jeune docteur Motheau à la suite d'un différent avec M. Cambiaggio, disent les uns, avec M. Gandolphe, disent les autres. Réintégré depuis quelque temps comme médecin en chef de la municipalité.

Au fond, bon garçon, joyeux viveur, excellent camarade, très dévoué à ses amis.

Signe particulier : Une bonne langue.

Ce pauvre Lesueur !

Il était autrefois dans la cité qu'on nomme la Ville-Lumière, un Musée qu'on appelait le Musée de Marbre, non parce qu'il contenait d'adorables statues ou d'artistiques objets taillés dans le précieux calcaire, mais bien parce qu'on n'y trouvait que des blocs, plus ou moins informes et pas d'autres marchandises, quoique sur une enseigne apparente on vit écrit : *Musée Commercial Algérien*.

Les premiers temps de sa création, les passants voyant l'enseigne entraient en foule dans le Musée, les uns par curiosité, les autres par intérêt pour l'Algérie, ceux-là tout simplement parce qu'ils croyaient qu'on y mimait la danse du ventre. Quand ils virent qu'en fait de produits il n'y avait dans le Musée Commercial, au lieu des blés, orges, vins, sardines, lièges, bouillons, farines, tannins, fruits et légumes, qu'ils croyaient y trouver, que des blocs de marbre fil-filien et des morceaux de mirra, ils ne se laissèrent plus prendre à l'enseigne et la blague parisienne eut vite fait de désigner sous le nom de Musée de Marbre ce qui pourtant s'appelait réellement Musée Commercial Algérien.

Et les araignées, que personne plus n'érigeait dans de Musée, se mirent alors à tisser leurs merveilleuses toiles et elles en tissèrent tant et tant que bientôt les blocs eux-mêmes disparurent sous les fils.

Lors les trois conseils généraux de l'Algérie, qui depuis trois ans subventionnaient le Musée chacun pour six mille francs, qu'ils prélevaient sur les contribuables de leur département, se dirent que M. Lesueur — l'associé de MM. Hersent et Couvreur — leur coûtait bien cher, que ses marbres avaient beau être remarquables, il n'appartenait pas aux corvéables Algériens de payer dix-huit mille francs par an pour les faire remarquer d'autant mieux que du jour où le sénateur du département de Constantine avait lancé le musée commercial, il avait abandonné l'exploitation de ses carrières.

Lors, la Bourse de Commerce, qui est une société privée, se dit qu'il était inutile de continuer à donner à M. Lesueur douze mille francs de traitement comme directeur du Musée, puisque les corps élus algériens refusaient plus longtemps de mordre à l'hameçon. Ils le prièrent donc d'aller voir au Sénat ce qui s'y passait, ce que fit M. Lesueur qui en route murmurait : Trois fois douze trente-six ! Trois fois douze trente-six ! J'ai gagné trente-six mille francs en trois ans en bernant les Algériens ! mai j'en ai bien plus gagné, en Tunisie ! Vive la Tunisie !

Et le Musée fut fermé. Et c'est ainsi qu'une œuvre qui, bien organisée, bien dirigée, à peu de frais au profit de toute l'Algérie, aurait pu rendre des services, échoua misérablement par le charlatanisme de l'homme qui ne s'en était emparé que pour en faire une exploitation.

Ainsi en fut-il pour le Port de Bizerte.

Son Altesse le Bey se rendra samedi à Hammam-el-Lif, pour la troisième fois depuis un mois.

Nous voyons avec plaisir Son Altesse se diriger du côté de cette station balnéaire qu'Elle habitera tout l'hiver prochain.

LA TUNISIE A CHICAGO

Nous avons dernièrement mis nos lecteurs au courant des efforts tentés par le gouvernement du protectorat pour faire revivre en Tunisie les cultures qui, pendant plusieurs siècles, firent la fortune du pays, notamment celle de l'olivier.

Celle-ci se développera d'autant plus sûrement que le colon sera assuré d'un plus vaste marché pour ses produits.

Soucieux de procurer aux huiles tunisiennes le débouché nécessaire et de compléter ainsi l'ensemble des heureuses mesures adoptées pour faire revivre dans la Régence une source si féconde de prospérité, le Résident général, M. Rouvier, a voulu profiter de l'Exposition de Chicago pour conquérir aux produits tunisiens le grand marché de l'Amérique du Nord.

A cet effet, il a chargé un spécialiste

— C'est à l'an 656 de l'Hégire, dit un fumeur, que notre historien turc Ahmed-Effendy fait remonter la découverte du café. Ce fut un derwisch, de l'ordre des Ichazilyls, à Mokka, en Arabie, qui, le premier, eut l'idée d'en faire usage, et voici comment :

Un jour, ce solitaire fut chassé de son couvent, pour inconduite, et exilé sur la montagne Kiouhh-Ewsab.

Sans ressource, mourant de faim dans le désert, il imagina de faire bouillir les graines d'un arbuste dont les environs étaient couverts.

Depuis trois jours, il ne vivait qu'au moyen de cette boisson, lorsque deux de ses amis, apprenant son exil, allèrent le chercher pour lui porter secours. Ils furent bien surpris de le trouver aussi fort que s'il n'avait éprouvé aucune privation. Curieux de connaître la boisson à laquelle le Derwisch était redevable de la vie, ils continuèrent à en prendre pendant les dix jours qu'ils restèrent auprès de lui.

Quelle fut leur joie, en se voyant, à bout de ce temps, guéris d'une maladie de peau dont ils étaient fort souffrants et incommodés. Ils en attribuèrent la cause à ce breuvage salutaire.

éminent M. Milliau, directeur du Laboratoire d'essais chimiques de Marseille, d'aller démontrer, à Chicago et dans d'autres grands centres des Etats-Unis, que les huiles d'olive de la Tunisie peuvent rivaliser comme qualité avec celles d'Espagne et d'Italie et qu'elles ont de plus l'avantage d'être parfaitement pures.

M. Milliau a fait à Chicago cinq conférences sur la valeur alimentaire des huiles tunisiennes : en outre, des expériences démonstratives ont été faites dans les laboratoires du docteur Lang, professeur à l'Université de cette ville.

Sous l'impression de la propagande du savant français, plusieurs des meilleures maisons de la place ont manifesté l'intention d'entrer en relations avec les producteurs de la Régence.

Le marché de Chicago a une grande importance, sa population étant supérieure à un million d'âmes ; quant à l'importation des huiles étrangères aux Etats-Unis, elle atteint annuellement trois millions de kilogrammes.

Madame veuve A. BRULAT ; Mlle Andrée BRULAT ; Monsieur Paul BRULAT ; Monsieur Jean BRULAT ; Monsieur Charles BOUSQUET-DESCHAMPS et son fils ; Madame TOUCAS ; Monsieur Eugène BOUSQUET-DESCHAMPS ; Monsieur Gustave TOUCAS ; Monsieur et Madame Albert TOUCAS ; Madame WILKINSON ; les familles MARRACCINI et ALBERTI, de Smyrne, etc., etc.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. AUGUSTE BRULAT

Avocat-défenseur à Tunis

leur époux, père, oncle, beau-frère et neveu, décédé en cette ville, dans sa soixantième année, le 29 janvier 1894, muni des sacrements de l'Eglise.

Et vous prie d'assister à ses obsèques qui auront lieu demain mercredi 31 janvier, à huit heures du matin.

On se réunira au domicile mortuaire, rue de l'Ancienne Douane, numéro 25.

JURISPRUDENCE MILITAIRE

Un point de droit militaire vient n'être tranché par le Conseil de révision de Paris :

« Un militaire en permission de 24 heures, qui se rend coupable d'un crime ou délit de droit commun, est-il passible du conseil de guerre ou des tribunaux ordinaires ? Le conseil de guerre d'Orléans s'était déclaré compétent pour connaître d'un délit de vol commis par un soldat en permission de 24 heures.

« Le délinquant, le soldat Midy, formecours contre le jugement qui le condamnait à cinq ans de prison.

« Le conseil de révision de Paris, saisi de l'affaire, vient de déclarer nul le jugement rendu par le conseil de guerre d'Orléans.

« L'arrêt déclare que le militaire qui s'absente de sa garnison avec une permission écrite de son chef de corps ou de service, même pour une durée de vingt-

Bientôt le bruit s'en répandit à Mokka dont les habitants vinrent chercher sur la montagne les grains du kouat ou kaoué, (en turc cahhwé) et en firent usage, avec l'empressement qu'inspirent la nouveauté et l'espoir d'un remède aussi agréable qu'efficace. Il devint bientôt une panacée universelle ; et c'est justement à titre de médicament qu'il était dangereux d'en faire abus ; mais le charme envirant de son goût si parfumé n'arrêta pas même ceux pour qui il était contraire.

Le prince de Mokka fit appeler près de lui le Derwisch, le combla de bienfaits et d'honneurs. Il fit, en route, construire pour lui, au pied de la montagne, un couvent qui, dit-on, existe encore. L'auteur de cette découverte est resté célèbre sous le nom de Cheikh Omar, en turc Scheykh-Omer.

Telle est la légende ! Ce fut un siècle plus tard seulement que le café fut introduit en Egypte, en Syrie, en Asie-Mineure, en Perse et dans l'Inde.

L'an 952 de l'Hégire, il fut apporté à Constantinople, Stamboul, par deux Syriens d'Alep et Damas, nommés Hurkm et Schemss. L'écrivain turc Petschwy nous apprend qu'ils ouvrirent deux grandes bou-

quatre heures, est un permissionnaire dans le sens juridique de l'article 57 du Code de justice militaire, et que les dispositions de cet article lui sont applicables.

« C'est-à-dire que les tribunaux ordinaires sont seuls compétents pour connaître, à l'exclusion des tribunaux militaires, des crimes et délits de droit commun, commis par des militaires, en congé ou en permission. »

Echos Tunisiens

En cour d'appel

Le procès intenté par M. Fabry à M. Prax sera appelé jeudi devant la Cour d'appel d'Aix, chambre des appels correctionnels.

Nous croyons savoir que de nombreux journaux parisiens ont envoyé des rédacteurs pour rendre compte de ce procès autour duquel on a fait beaucoup de bruit — pour rien.

Grand Restaurant du Café de Tunis

Service de premier ordre à la carte. Grands vins

Chute de feuille...

Le bruit court en ville, de la disparition prochaine d'une feuille quotidienne qui a cessé de plaire — et pour cause.

Nous verserons un pleur à la disparition — prévue — de cette feuille que nous chérissons tout particulièrement.

On trouve des Terrines de bécassines au **Tunis-Hôtel**, rue d'Italie, Tunis.

Chronique Théâtrale

Cliquette représentée pour la première fois à Tunis, n'a pas fait salle comble comme nous l'aurions cru.

Il est une constatation dont on doit forcément reconnaître l'exactitude à savoir que le « Tout Tunis » a pour moindre défaut : la curiosité !

Néanmoins la salle de notre théâtre était garnie d'une manière satisfaisante.

A tout seigneur tout honneur. Nous commencerons donc par de vifs compliments à Mlle Gilberte Andrée une *Cliquette* très sémillante, fine diseuse et dont la comédie ne laisse place à la moindre critique tant elle est gracieuse et intelligente.

M. Garrigues malgré son sempiternel péché véniel a été presque parfait dans son rôle ; il ne faudrait cependant pas trop d'exagération dans les gestes et attitudes.

Mme. Martin et M. Ponge deux amoureux qui savent cacher leur intimité... quelquefois, ont droit à de sincères félicitations.

Nous sommes très heureux d'inscrire le nom de Mlle Ulric à la suite duquel nous plaçons l'expression de notre contentement et notre désir de voir l'actrice continuer dans cette bonne voie.

tiques de café dans le faubourg Fahht'ul-Cal'aa ; bientôt les effendy, les teschebby, les seigneurs, en un mot, attirés par le charme de cette boisson, y vinrent en grand nombre. Leur exemple fut suivi par les muderis et cadys, chefs de la loi. Ils y passaient la moitié du jour à jouer aux échecs, aux dames, à parler de nouvelles, de sciences, d'art et de politique. L'affluence fut bientôt telle que les imans s'en effrayèrent et lancèrent l'anathème sur ces établissements.

Leur clameurs en imposèrent au Muphty, le chef des oulama, docteurs de la loi, qui, par faiblesse plus que par conviction, rendit un fetwa, arrêté, par lequel il déclarait Her nessnéki, fedjim mertébesné vara haran sirfidir, que tout comestible réduit en charbon devait être regardé comme proscrit par l'islamisme.

(A suivre.)

Feuilleton de la *Petite Tunisie*

(17)

OURIDA

OU LE

RAPT D'UNE CHRÉTIENNE

— Qui es-tu ? lui dit-il.

— Mouça, le confabulateur d'Allah.

— Très bien Et ce bâton que tu tiens à la main, c'est probablement celui-là que tu as changé en serpent ?

— Précisément !

— Eh bien recommence le miracle.

— Très volontiers : seulement, il est nécessaire que tu fasses le personnage de Pharaon et que tu dises, comme lui : « Je suis votre Dieu, le Très-Haut !... »

Le bey recula devant le blasphème, et, frappé de la repartie, accorda le pardon, aman, à l'imposteur.

Le récit de ces anecdotes fut suivi par l'histoire du café.

Un gros bon point également à Mlle Demanthe qui a su recueillir de nombreux applaudissements, amplement justifiés d'ailleurs. Comme l'on peut s'en convaincre nous écartons tout esprit systématique à l'égard de ces deux dernières artistes, sentiment que l'on aurait peut être cru devoir nous imputer après les observations trois fois répétées que nous leur avons adressées.

MM. Duvivier, Séguin et Cardon se sont montrés, selon leur habitude, comiques à vous faire perdre le centre de gravité !! Dimanche, en matinée, salle archi-comble pour les 28 jours de Clairette ; c'était prévu.

Cet ouvrage des plus amusants devait être, naturellement, l'objet d'un accueil enthousiaste de la part de la jeunesse tunisienne ; on a pu s'en rendre un compte exact. Le moindre passage n'a pas manqué d'être souligné par de véritables salves d'applaudissements. C'était un bousin à n'y plus s'entendre !! Les artistes encouragés se sont surpassés à la grande satisfaction du nombreux auditoire.

Plusieurs fois déjà on nous a prié de demander à la direction si le *Petit Faust* et la *Princesse des Canaries* étaient exclus du répertoire courant.

Nous ne le pensons pas ; à M. Donchet de décider.

Ce soir *Mignon*.

RHUMS ET CAFÉS

des Importations directes des Antilles
GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

M. ARNAUD & Cie
TUNIS. — Rue de Danemark — TUNIS.

On demande associé ou com-
manditaire avec
4,000 francs. Affaire de tout repos.
S'adresser au bureau du journal.

au rendez-vous des Gourmets

EPICERIE SUISSE

Marché Neuf, n° 17 — **Tunis**
Maison **G. CHAREUN & Cie**
Produits de 1^{er} Choix
Expéditions dans l'intérieur

MAGASIN GÉNÉRAL

22, avenue de France, TUNIS
MAISON BARTOLI FRÈRES ET C^o

OUVERTURE DU NOUVEAU COMPTOIR

de Lainages et Nouveautés
Nous portons à la connaissance du public que nous venons d'inaugurer un magnifique Comptoir de Lainage et Nouveautés pour dames, comportant toutes sortes d'étoffes pour costumes, tels que Loïe Fuller, Diagonale, fantaisie pour deuil, Néronis noir, Ecosseis, Neigeuse, etc., etc. Notre ancien rayon de flanelle coton et Pilon a été considérablement augmenté et un choix très varié de nuances et de dispositions en fait un des importants de notre magasin.

Nous avons créé, à côté de ce nouveau comptoir de lainage, un autre, non moins important, de Confections pour hommes renfermant des costumes complets en drap depuis 25 francs. Pantalons de travail, Vestes et calottes de cuisinier, etc. Choix toujours considérable de flanelles, Tricots laine, Gilets de chasse, Caleçons laine blanche et couleur — Chaussures d'hiver — Pantouffles fourrées pour hommes, dames et enfants.

Seul dépositaire pour la Tunisie
de l'Orfèvrerie **CHRISTOFLE** de Paris

Lithographie A. BEAU

(Maison fondée 1887)
TUNIS. — Rue d'Espagne. — TUNIS
diplômé à l'Exposition Universelle
PARIS 1889
Cartes de visite, cartes d'adresse, factures, têtes de lettre, lettres de change-mandats, etc.
TRAVAUX POUR ADMINISTRATIONS
Prix Modérés

TEINTURERIE PARISIENNE

17, Avenue de Paris, Tunis
NETTOYAGES et APPRÊTS
Blanchiment de Flanelles
Spécialité de Nettoyage à sec
L. DAVIN FILS

HOTEL DE FRANCE

13, Rue de Constantine. TUNIS
Service à la Carte et à toute heure
P. FOURCADE, propriétaire.
FERRIER, successeur.

Cet hôtel se recommande à Messieurs les voyageurs et touristes par son confortable et son heureuse situation.

Cuisine Recommandée
APPARTEMENTS DE FAMILLES
Interprète et Guides à l'Hotel



A LA PENSÉE

15, Rue d'Italie, en face la Poste. — TUNIS.

Lingerie de Dames et Layettes
Confections pour Dames et Enfants
corsets, Bas et Gants
Ouvrages de Dames. — Rideaux de Vitrage.
Fantaisies Parisiennes

A "L'HIRONDELLE"

1, Rue Es-Sadikia, 1
PAPETERIE-LIBRAIRIE

CADEAUX POUR ETRENNES
Albums, Livres, Boîtes en couleurs, Portefeuilles et portes Cartes, Carnets Petites Bibliothèques, Coffrets de Parfumerie etc. etc.

MUSÉE ARABE

TUNIS — 11, rue des Parfums — TUNIS
AHMED DJAMAL

Grands magasins de curiosités tunisiennes
Grand choix d'armes arabes anciennes. Costumes du pays, tapis anciens et modernes. — Objet d'art et de collection. — Cuivres damassés. — Assortiment complet de Bijouterie du pays. — Tabletterie. — Gravures de Carthage — Travaux en nacre. — Soieries indigènes de tous dessins sur commande. — Broderies anciennes et modernes, etc.
La Maison se charge de faire les expéditions dans toutes les parties du monde.

Pelleterie et Plumes
M. BLANC Naturaliste, 16, rue Al-Djazira.
Préparation de toutes sortes d'animaux.

CAVES CELESTIN

CIBIAL & Cie
Commission-Exportation
TUNIS, rue de la Sebka, 5
Service rapide à domicile

Boulangerie Viennoise

8, boulevard de Paris
FERDINAND HEINRICH
Spécialité de pains viennois
CROISSANTS AU BEURRE
Petits pains pour Restaurants et Hôtels
On porte à domicile

Restaurant d'Athènes

Tenu par M. PAPAYANNI
4 Rue de l'Eglise
GRAND ARRIVAGE DE VIN DE SAMOS
(authentique) de provenance directe
Prix : 1 fr. 50 le litre
On porte à domicile

Domaine Potin

Chaux hydraulique et ciments
Dépôt : près de la gare Française
VIN ROUGE
VIN BLANC. — EAU-DE-VIE
S'adresser à MM. Comte et C^o
4, rue Sidi Ettinggi, à Tunis.

Boucherie Lyonnaise

28, rue d'Italie, Tunis.
la plus ancienne boucherie française
Arrivages toutes les semaines
BŒUFS ET VEAUX DE FRANCE

MONTS-DE-PIÉTÉ DE TUNISIE

autorisé par décret de S. A. le Bey
DIRECTION :
38, rue sidi-Kadous et rue des Glacières, 67
Ancienne maison PLOAL
Bureaux auxiliaires : 69, rue de la Kasba, et 12, rue Kachachine,
Le Gerant : Em. LAGROIX
TUNIS. — Imp. Franco-Tunisienne.

FABRIQUE DE CORSETS

2, rue des Tanneurs
(près la Gare Italienne)
Mme CHEMLA
Corsets sur mesure de tous modèles
depuis 8 francs en balcines
Demandez le nouveau modèle *Ceinture Belge*, légèreté, souplesse, élégance et solidité, même modèle en confection : cinq francs.

Manufacture d'Armes

J.-M. DURIF
1, rue Es-Sadikia, 1 — Tunis
armes de chasse et de tir
REVOLVERS
Poudre et plomb de Chasse

Hygiène de la Bouche

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **Coaltar saponiné Le Beuf** pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.
Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.
Se défier des contrefaçons
DEPOT : à la Pharmacie E. NÉE

Etude de M. ABEASIS, avocat-défenseur près le Tribunal civil de Tunis, y demeurant, rue d'Italie n° 28

VENTE

Sur Saisie Immobilière en trois lots de :

1. **Le tiers indivis d'une Maison d'habitation** sise à Tunis Rue Souki Bel Khir, n° 34

2. **Le tiers indivis d'une MAISON** sise à Tunis Impasse Ezaidi n° 4

3. **Le tiers indivis de Nept parcelles de Terre** complantées d'Oliviers situées sur le territoire de Tébourba (Tunisie)

L'adjudication aura lieu le **MERCREDI vingt-un FÉVRIER** mil huit cent quatre-vingt-quinze, à deux heures de relevée, en l'audience des criées du Tribunal Civil de Tunis, y séant au Palais de Justice, ancien Palais Khéreddine.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :
Qu'aux requêtes, poursuites et diligences de M. Haï Hassan, négociant demeurant à Tunis, ayant M. Abeasis pour défenseur constitué.
En vertu d'un jugement rendu par M. le juge de Paix du canton de Tunis en date du 29 novembre 1889.
En exécution de deux procès-verbaux de saisie-réelle de l'huissier Soulet de Tunis, aux dates des 27 et 28 octobre 1893.
Et en présence de M. Salah ben Ali ben Yousset, propriétaire demeurant à Tunis, partie saisie dûment appelée.

Il sera procédé, les jours, mois et an que dessus et au lieu susdit, à la vente aux enchères publiques des immeubles sus décrits et ci-après désignés.

Désignation des biens à vendre
PREMIER LOT

Le tiers indivis environ d'une maison d'habitation sise à Tunis, rue Souki bel Khir, n° 34, au coin d'une petite impasse sans nom. Cette maison est élevée d'un étage sur rez-de-chaussée, elle a une façade sur la rue susdite de 12 mètres environ. La porte d'entrée

est placée au fond de l'impasse.
Elle est percée sur le côté de la rue de deux petites ouvertures au premier étage. Elle confronte : au Nord, la rue Souki bel Khir ; à l'Ouest, l'impasse sans nom, et à l'Est, le n° 32.

DEUXIÈME LOT
Le tiers indivis environ d'une maison en ruines servant d'écurie, sise à Tunis, Impasse Ezaidi n° 4, ayant sa porte d'entrée dans ladite impasse.
Elle confronte : à l'Est, l'impasse Ezaidi ; au Nord, le n° 6 ; et au Sud, le n° 2 de ladite impasse.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 15 Millions entièrement versés
Comptoir de Tunis, 12, rue de Hollande
Escompte, Recouvrement, Avances sur titres et marchandises, Chèques et lettres de crédit sur tous pays. Encaissement de coupons. Ventes, Achat sur garde de titres.
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 3 0/0. — Bons de caisse : Bons à un an et deux ans, 3 0/0 ; Bons à trois ans et quatre ans, 3 1/2 0/0 ; Bons à cinq ans, 4 0/0.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme
CAPITAL 8 MILLIONS de francs
Siège social à Tunis
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et Recouvrements... Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dépôts à vues et à échéances fixes Garde de titres. — Paiement et escompte de coupons-Reports. — Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés Européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.
SOUSCRIPTIONS — EMISSIONS

poursuivant, les enchères seront reçues sur les mises à prix de, savoir :
Pour le premier lot cinquante fr., ci... 50
P. le deuxième lot vingt-cinq fr., ci... 25
P. le troisième lot cent francs, ci... 100
Frais et remise proportionnelle en sus et au prorata des prix d'adjudication.
Tunis, le 15 janvier 1894.
Le défenseur poursuivant,
Signé : ABEASIS.

Pour plus amples renseignements, s'adresser : 1. En l'étude de M. Abeasis, avocat-défenseur poursuivant, pour prendre connaissance du cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de première instance de Tunis, où il est déposé.

Etude de M. Soulet huissier à Tunis.

VENTE

Par autorité de justice.
Le jeudi premier février mil huit cent quatre-vingt-quinze, à 8 h. du matin dans la salle des ventes sise rue de Danemark, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :

Un matériel complet de café, consistant en tables carrés en marbre, tables en marbre, forme guéridon, montées sur fer, chaises cannées lampes, glaces, comptoir en pitchpin avec agencement esparsément en zinc, glaces, liqueurs diverses etc., etc.

Au comptant, frais en sus, L'huissier poursuivant. SOULET.

Etude de M. Soulet huissier à Tunis.

VENTE

Par autorité de justice.
Le lundi cinq février mil huit cent quatre-vingt-quinze à huit heures du matin, dans la salle des ventes sise rue de Danemark, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :

Deux chevaux agés de dix ans ;
Un araba et sa caisse ;
Une paire harnais pour araba ;
Bêches, pioches, pelle, rateau, fourche, tables, chaises, chapelières, char-rue française, etc.

Au comptant, frais en sus, L'huissier poursuivant, SOULET.

DATTES DU DJERID

1^{er} CHOIX

Colis-Postaux de 3 et 5 K.

FRANCO A DOMICILE

Boite de 3 Kilos: France, 4 fr. 95; Italie, 4 fr. 25
prise ici: 3 fr. 50

EXPÉDITIONS A L'ÉTRANGER, DIFFÉRENCE DE PORT EN SUS
Boîtes très soignées avec une vue de Tunisie

Maison TEMSIT et SITBON

16, Rue de Rome, (près la Gare Italienne) — TUNIS

La Maison fait l'expédition de: **Dattes, Oranges, Citrons, Mandarines, Grenades, Primeurs et Gibiers** de Tunisie.
La Maison se recommande pour le poids exact de ses envois et prie MM. les expéditionnaires de vouloir bien s'en assurer.

Sellerie-Bourrellerie Tunisienne

RUE AL-DJAZIRA, 16 — TUNIS

LOUIS INGARAO, Ex-chef d'Atelier de la *Maison Carbonaro*

Harnais de luxe et d'occasion

Garnitures de Voitures à des prix exceptionnels de Bon Marché

Fouets de luxe et ordinaires

ARTICLES D'ÉCURIE

Monsieur LOUIS INGARAO, ouvrier sellier-bourrellier, bien connu à Tunis pour son travail fin et soigné se recommande d'une façon toute spéciale à Messieurs les colons et commerçants.

« LA RUSSIE »

SOCIÉTÉ DE PÉTROLES RUSSES

La Société LA RUSSIE vient d'installer à Tunis une succursale pour la vente de ce produit, raffiné à un degré supérieur, d'une pureté, d'une limpidité et d'une clarté parfaites, à des prix défiant toute concurrence loyale.

De plus — et cette innovation est à signaler particulièrement — la Société la Russie livre le Pétrole à domicile, dans des bidons en fer battu, avec robinets hermétiques, de la contenance de 18, 36 et 90 litres au prix de 2 fr. 15 les 18 litres.

Ce nouveau système de bidons, d'une propreté extrême, étant en outre d'une sécurité absolue contre l'incendie, les établissements et surtout les familles peuvent en faire usage sans aucun danger.

Pour les commandes, s'adresser à MM. CAMILLERI frères, agents dépositaires, 11 Rue de la Commission, TUNIS.

Manufacture de carreaux de Faïence

Fourmaintraux-Tourquin

à DESVRES (Pas-de-Calais)

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS

DU BOULONNAIS

TRAVAUX EN CIMENT

Cuves à vin, Enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages

Paul CAILLARD, architecte, représentant

BUREAU ET CABINET D'ÉCHANTILLONS

Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) — TUNIS

Demandez partout

« L'APÉRITIF BELLOT »

ABSINTHE ET AMER CONILH

Bellot, distillateur à Tunis

rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de VICHY

Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

Messageries Françaises

DEMANGE & C^e

Service Quotidien Régulier

entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa

Service des Dépêches

Transport des Voyageurs et de la Messagerie

Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi
BUREAUX: à Tunis, rue d'Italie, 17; à Sousse au Café du Commerce.

Maison PIERRE AUVIN. — TUNIS

MARBRES BRUTS et OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires.

Bureaux et Magasins: 7, rue d'Espagne.

rVastes Entrepôts: rue d'Italie.

N.-B — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux.

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

AIMÉ EYRIÈS

TUNIS — 22, Rue d'Italie, 22 — TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits

Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers

Maison de gros et de détail

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des Cheveux gris?
Avez-vous des Pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?

SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats incertains. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
Entrepôt: 22, Rue de l'Échiquier, PARIS
Env. fr. sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.

FABRIQUE DE CONFISERIE SUISSE

J. F. DESHUSSES

A Ver oir, près de Genève (SUISSE)
Maison fondée en 1852

PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR
et diplômes d'honneur

Agent général pour la Tunisie:

A. MODIGLIANI, Avenue de France, 4, (Passage de Tunis).

AUX ARMES DE ST-ETIENNE

C. BOURY

TUNIS — Rue Al-Djazira, 25

SUCCURSALES AU KEF ET A SFAX

Armes de Chasse et de Tir — Location d'Armes — Cartouches chargées
Douilles, Plombs et Articles de Chasse — Sabres, Epées, Eperons.

ATELIER DE RÉPARATIONS

Dépôt de Méches à Mine — Dépôt de Poudres de Chasse et de Mine de l'Etat.

VOULEZ-VOUS LA SERTIR?



ARMÉE ROYALE ITALIENNE

Commandement Supérieur des Troupes d'Afrique

Messaoua, 23 janvier 1886.

MONSIEUR FÉLIX BISLÉRI, MILANO

Rompant la réserve faite par la feuille du 17 septembre, numéro 2658, ce Commandant est heureux de vous déclarer que le Directeur du Service sanitaire Militaire et local, major chevalier Guerriero, me rapporte que: le **Fer-Quina-Bisléri** dont a fait l'expérience, M. le Docteur PETTI, lieutenant-médecin, dans deux compagnies d'infanterie de garnison à Massaoua a donné les résultats les plus satisfaisants.

Le Major Général, signé: GENÉ.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départs de Tunis

Lundi	A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiya, Monastir, Sousse.
Mardi	A 3 h. 1/2 du soir: pour Marseille direct.
Mercredi	A 3 h. 1/2 du soir: pour Marseille direct.
Jeudi	A 3 h. 1/2 du soir: pour Sousse, Monastir, Mehdiya, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, Malte, La Goulette.
Vendredi	A 3 h. 1/2 du soir: pour Marseille direct.
Samedi	A 11 heures du matin: pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.

BASSIN D'ARCAÇON

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES PARQUEURS RÉUNIS

HUITRES

MARENNES, ARCAÇON, OSTENDE

HUITRES: d'Arcachon, depuis 0,40 la douz.; de Marennes, depuis 0,75 la douz.

AGENCE GÉNÉRALE POUR L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE:

12, RUE D'ITALIE — TUNIS

PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

MAISON PRINCIPALE

9, avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCURSALE: 23^e, rue Al-Djazira (ancien local). — TUNIS

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES exécute tous travaux photographiques de quelque nature qu'ils soient (reproduction, agrandissement, travaux en ville et à la campagne) à des prix très modérés

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES vend tous produits accessoires et appareils photographiques.

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES est le seul dépositaire de la Compagnie Eastman.

Les nouveaux ateliers de l'avenue de France sont chauffés. Les dames en costume de bal et les enfants en chemisette pourront venir sans crainte de s'enrhumer.

COMPTOIR CENTRAL

OROSDI*, BACK & Cⁱ

Galerie Orosdi: 13, rue Essadikia, et rue d'Allemagne, 2

MM. OROSDI, BACK et Cie ont l'honneur de porter à la connaissance du public qu'ils ont reçu un choix considérable d'articles **l'étrangers** de la dernière création, tels que:

Petits Bronzes, Vases, Nécessaires, Maroquinerie, Articles de Chine et Japon, Tabletterie, Armes, Jouets, Articles de fantaisie, etc. etc.

Le **comptoir central**, grâce aux achats importants qu'il fait pour ses maisons de Constantinople, Le Caire, Alexandrie, Smyrne, Salonique, Philippopoli, est à même de vendre **au détail**, aux **prix du gros**.

LINGERIE, BONNETERIE, MERCERIE, TISSUS, CHEMISES, COLS, CRAAATES, CANNES
PARAPLUIES, PAPETERIE, QUINCAILLERIE, ARMES, PARFUMERIE, ETC.
GRAND CHOIX DE PEIGNOIRS ET MATINEES HAUTE NOUVEAUTÉ

Au Cadran Universel

CHARLES KLOTH

TUNIS — 17, avenue de France, 17 — TUNIS

Horlogerie, joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc.